MAIRIE DU BUGUE
1, place de l'Hôtel de Ville
24260 LE BUGUE
☎
: 05.53.02.75.80
✉ : mairie@lebugue.fr
💻 : **www.lebugue.fr**

AVIS AU PUBLIC

ALIENATION ET CHANGEMENT D'ASSIETTE D'UNE PORTION DE CHEMIN RURAL

Lieu-dit « Fond Bessoune »

Selon les dispositions de la loi dite 3DS N° 2022-217 du 21 février 2022 et selon l'article L161-10-2 du code rural de la pêche maritime

Aliénation d'une portion de chemin rural lieu dit « Fond Bessoune » **qui longent les parcelles BH 125 et BI 93 et changement d'assiette avec une partie de la parcelle BH125**

Le dossier de consultation sera disponible en mairie du

23 novembre au 23 décembre 2026.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations

- Sur le registre mis à disposition aux jours et heures d'ouverture de la mairie (lundi, mercredi, vendredi 9h 12h00 – 13h30 17h00 – mardi et jeudi 9h 12h),

- Par courriel adressé à mairie@lebugue.fr

Impérativement adressé avant le 23 décembre 2026, et qui sera annexé au registre.